



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

COMMUNIQUE

Utilisation d'armes chimiques par la Turquie : dénonçons ce crime de guerre

Une opération de l'armée turque, après avoir traversé la frontière d'avec l'Irak, s'est soldée par la mort de près de 40 soldats kurdes et de plusieurs centaines de blessés.

Les images tournées par des témoins autorisent d'affirmer une très forte présomption de l'utilisation de gaz de combat. Une chimiste venue sur place a trouvé des traces de ces gaz dans l'environnement montagneux du camp. La description des effets observés sur les corps confirme l'origine de leur mort. Des démarches sont en cours pour que l'utilisation de ces armes soit démontrée par des experts internationaux pour confirmer l'existence de ces crimes de guerre.

Ces armes chimiques de destruction massive sont devenues illégales avec l'entrée en vigueur en 1997 de la Convention sur les armes chimiques interdisant leur mise au point, leur stockage et leur emploi.

En grande difficulté dans son pays à quelques mois d'une élection décisive, le Président Erdogan défie le droit international en s'attaquant aux organisations kurdes qui, avec leur alliés, peuvent constituer une majorité contre lui. Les organisations kurdes ont décrété, et respecté, à plusieurs reprises un cessez-le-feu unilatéral qui a été à chaque fois rompu par le gouvernement turc. Leur demande de la mise en œuvre de conditions de vie en commun pacifiques acceptables a toujours été ignorée.

Dans le cadre de la lutte contre l'État Islamique, les kurdes ont été les forces déterminantes pour arrêter sa progression en Syrie, dans la ville de Kobané en 2014 et 2015 en particulier. Alliés à cette occasion avec la Russie, les États-Unis et la France notamment, ces pays ont ensuite « lâché » les kurdes et n'ont pas réagi lorsque les turcs ont accentué ensuite leur répression. Actuellement, dans le contexte de la guerre en Ukraine, R. T. Erdogan tente d'apparaître comme un médiateur entre l'Ukraine/OTAN/USA et la Russie en prétendant donner des gages de part et d'autre.

Nous demandons que la communauté internationale exige l'arrêt des combats meurtriers contre le peuple kurde. Nous demandons que les conditions d'une réelle autonomie culturelle soient négociées et mises en œuvre dans les meilleurs délais. Nous demandons qu'une enquête officielle soit menée pour déterminer les causes de la mort des soldats kurdes et établir ainsi qui porte la responsabilité de leur mort.

*Le Mouvement de la Paix
Le 21 octobre 2022*